



BONDERITE C-AD CA

Nom actuel Synergic CA

Juin 2013

ADDITIF DETERGENT POUR LE
DEGRAISSAGE DES SURFACES
METALLIQUES

PRESENTATION

BONDERITE C-AD CA est un additif détergent, spécialement élaboré pour le dégraissage des surfaces métalliques.

BONDERITE C-AD CA s'applique en aspersion, mais convient également pour les utilisations mixtes immersion/aspersion, lorsque le bain est recirculé ou agité à l'air comprimé.

BONDERITE C-AD CA s'emploie sur tous les métaux, sans agression du support.

BONDERITE C-AD CA s'utilise seul ou en addition à un détergent alcalin ou acide.

CARACTERISTIQUES

- . Aspect : liquide homogène
- . Couleur : incolore à jaune pâle
- . Densité : 1,03
- . Aisément miscible à l'eau.
- . Produit très légèrement acide.
- . pH d'une solution à 1 ml/l : environ 5 à 7
- . Produit à caractère non ionique.
- . Compatible avec les détergents anioniques, non ioniques et cationiques.
- . Sans action corrosive sur les matériaux couramment rencontrés (acier, inox, cuivre, laiton, aluminium).

MISE EN OEUVRE

BONDERITE C-AD CA peut s'employer seul ou en addition à un détergent alcalin ou acide dans toutes les opérations de dégraissage, qui constituent la première étape de la préparation des surfaces avant un éventuel traitement chimique ou électrolytique.

GAMME OPERATOIRE

Une des applications classiques de **BONDERITE C-AD CA** concerne le procédé de phosphatation amorphe des métaux avant mise en peinture.

La gamme opératoire type d'une ligne à 4 étages est la suivante :

- * Dégraissage : **BONDERITE C-AD CA**
- * Phosphatation
- * Rinçage : Eau industrielle
- * Passivation
- * (Rinçage final en eau déminéralisée).

Pour les lignes à 3 étages, **BONDERITE C-AD CA** est ajouté dans le bain de phosphatant NOVAPHOS, avec lequel il est parfaitement compatible.

Mais, **BONDERITE C-AD CA** peut également être utilisé pour renforcer le pouvoir détergent d'un dégraissant en cas de présence de souillures particulièrement délicates à éliminer.

PARAMETRES OPERATOIRES

Les conditions opératoires types de **BONDERITE C-AD CA** sont :

1) Traitement en aspersion

a) Utilisation du produit seul

- | | |
|--------------------|--------------------|
| . Concentration | : 2 à 5 ml/l |
| . Température | : 45 à 60° C |
| . Temps de contact | : 1 mn 30 s à 3 mn |
| . Pression | : 1,5 à 2,5 bars |

b) En addition à un détergent

Dans ce cas, la concentration d'utilisation peut varier de 1 à 5 ml/l, selon le type de détergent utilisé et la difficulté du problème à résoudre.

2) Traitement en immersion

BONDERITE C-AD CA s'utilise pratiquement toujours en addition à un détergent alcalin (ou acide), à raison de 1 à 5 ml/l et une température de 45 à 60 °C.

Toutefois, le choix et les conditions de travail doivent être parfaitement déterminés pour éviter tout problème d'incompatibilité avec le

BONDERITE C-AD CA.

Il est indispensable d'assurer une agitation ou une re-circulation du bain.

Nota : Les paramètres opératoires peuvent être modifiés en fonction des caractéristiques des souillures à éliminer et des conditions d'application; ils sont fixés par nos services techniques après étude de ces spécificités.

3) Observations

Il est important de respecter les préconisations concernant la température de travail.

Pour des températures trop faibles, il y a apparition de mousse gênante en aspersion.

Pour des températures trop élevées, une partie des agents tensio-actifs se trouve insolubilisée et ceux-ci perdent leur efficacité avec apparition d'un phénomène de relargage.

Toutefois, les tensio-actifs relargués retrouvent leurs propriétés dès que la température revient dans sa plage recommandée.

METHODE D'ENRICHISSEMENT DES BAINS

BONDERITE C-AD CA étant constitué de composés organiques, il ne peut être contrôlé par les méthodes classiques d'analyse volumétrique.

Pour maintenir la concentration des bains, **BONDERITE C-AD CA** est ajouté de préférence à l'aide d'une pompe doseuse, proportionnellement à la surface traitée ou à l'ajout du dégraissant de base, en cas d'utilisation combinée.

PRECAUTIONS - RECOMMANDATIONS POUR LA MANIPULATION

BONDERITE C-AD CA est un produit pratiquement neutre, donc ne présentant pas de danger particulier de manipulation.

Cependant en raison de son caractère tensio-actif, il contient d'éviter un contact prolongé avec l'épiderme et les projections dans les yeux.

En cas de projection, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Ne pas mélanger avec les composés oxydants forts.

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONS DE STOCKAGE

BONDERITE C-AD CA doit être stocké en emballage fermé, dans un local tempéré.

Tenir éloigné des produits oxydants.

REJETS

Pour le rejet des solutions usagées, il convient de procéder comme suit :

- élimination des huiles par cassage acide ou tout autre moyen physique ou chimique approprié.
- neutralisation éventuelle (en cas d'utilisation combinée) pour précipiter les sels et ajuster le pH entre 6,5 et 9.
- décantation des boues formées.

Vérifier la conformité de l'effluent avec la législation en vigueur.

ADDITIONAL INFORMATION**Clause de non-responsabilité****Note :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

**Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S.
l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :**

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.

Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

**Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation,
l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :**

Les données contenues dans ce document sont fournies à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel.**

Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques

Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.